

Ecrit par le 22 juillet 2024

22 communes Vauclusiennes viennent d'être labellisées 'Villages d'Avenir'



Jean-François Lovisolo, député de Vaucluse, vient de dévoiler les 22 communes du département de Vaucluse retenues dans la première vague de la labellisation 'Villages d'Avenir' initié par le gouvernement via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). L'initiative vise à soutenir le développement des communes rurales de moins de 3 500 habitants.

En tout, 2 457 communes rurales ont été labellisées au niveau national dans le cadre de cette première désignation. En Vaucluse, il s'agit des communes suivantes :

- **Ansouis,**
- **Beaumont-du-Ventoux,**
- **Bédoin,**
- **Cabrières-d'Aigues,**
- **Cabrières-d'Avignon,**

Ecrit par le 22 juillet 2024

- **Caromb,**
- **Crillon-le-Brave,**
- **Fontaine-de-Vaucluse,**
- **Lagarde-Paréol,**
- **Le Barroux,**
- **Saint-Christol,**
- **Saint-Didier,**
- **Sainte-Cécile-les-Vignes,**
- **Sérignan-du-Comtat,**
- **Travaillan,**
- **Uchaux,**
- **Vacqueyras,**
- **Venasque,**
- **Viens,**
- **Villelaure,**
- **Villes-sur-Auzon**
- **Violès.**

Ces communes vont maintenant bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation de leurs projets structurants. Ainsi, à partir du 1er janvier 2024, ces communes disposeront de 120 chefs de projet. Ces experts collaboreront étroitement avec les élus locaux pour concrétiser une diversité de projets, englobant des domaines tels que le logement, la mobilité, la culture, le patrimoine, la santé.

Ces chefs de projet mobiliseront une gamme variée de dispositifs et de ressources afin de garantir le succès des initiatives locales. Ils seront les principaux interlocuteurs des maires et auront la responsabilité de superviser la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des projets.

P Les chefs de projet entameront donc prochainement des discussions avec les maires pour élaborer une feuille de route locale, détaillant le nombre de projets à accompagner, le rétroplanning de travail, ainsi que les étapes suivantes en termes d'accompagnement.

« Je souhaite exprimer mes félicitations aux acteurs de la ruralité et aux maires entrepreneurs qui jouent un rôle crucial dans la transformation de leurs territoires, contribuant ainsi à faire de la ruralité une opportunité pour la France, a expliqué le député Jean-François Lovisol. Je m'engage pleinement à soutenir les initiatives de ces élus locaux, pour concrétiser leurs projets et favoriser le développement de leur collectivité. »

Écrit par le 22 juillet 2024

Parc du Mont-Ventoux : théâtre au village « Colline » d'après Jean Giono



Pour la 4^e édition de ses Rendez-Vous, le Parc du Mont-Ventoux propose une itinérance culturelle autour du Ventoux entre théâtre et contes avec trois représentations de « Colline » d'après Jean Giono.

« Colline » de Jean Giono est un conte écologique à destination des hommes d'aujourd'hui, où la superstition tutoie le suspense, la fantaisie, la rigueur et où le drame ne peut être que cocasse. Il interpelle notre société face à la crise écologique.

Les représentations auront lieu :

- Jeudi 24 août à Crestet (18h30) - Place du Château
- Vendredi 25 août au Barroux (20h30) - Terrasse de l'ancienne mairie
- Samedi 26 août à Flassan (21h) - Place de la mairie

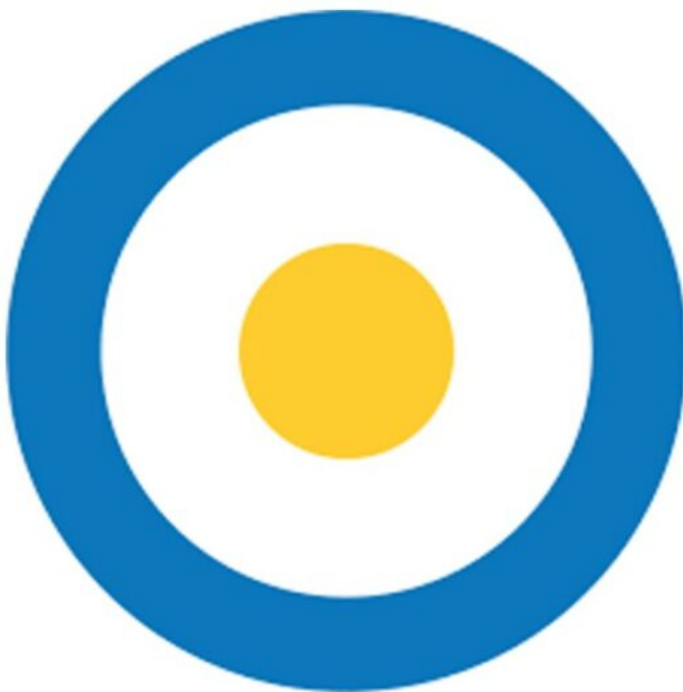
Synopsis : « Un hameau, loin de tout, perdu dans les collines, est frappé par une malédiction étrange et

Ecrit par le 22 juillet 2024

mystérieuse. Le chat noir est réapparu. Prévenus, les habitants se préparent. Et bientôt s'abat sur eux un malheur aussi inattendu que fatal : leur fontaine ne coule plus. Alors bien sûr ils boiront du vin... Mais sans eau, quand même ! Comment vont-ils faire ? »

*Création théâtrale du Collectif Lophophore, mis en scène : Romain Arnaud-Kneisky.
Entrée libre, mais réservation préférable au 04 90 63 22 74.*

Cathy Fermanian : L'attractivité a du mérite



[Cathy Fermanian](#), directrice générale de [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#), vient d'être décorée de l'Ordre national du Mérite. La cérémonie s'est tenue au Château du Barroux en présence notamment de Dominique Santoni, présidente du [Département de Vaucluse](#) et [Pierre Gonzalvez](#), président de VPA.

C'est le docteur Isabelle Gueroult, vice-présidente de l'Ordre national des médecins de Vaucluse – elle-même distinguée de l'Ordre national du Mérite il y a quelques semaines – qui lui a remis la distinction. Elle récompense « l'engagement sans faille de Cathy Fermanian au service du développement économique et de l'attractivité du département. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Agence de développement économique et touristique du Conseil départemental de Vaucluse, VPA, dont Cathy Fermanian est la directrice depuis sa création, a ainsi par exemple permis l'implantation de 20 entreprises dans le département en 2022. Des arrivées (6 à Avignon, 3 à Carpentras ainsi qu'à Caumont-sur-Durance, Bédoin, Le Thor, Vaison-la-Romaine, Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue, Bollène, Sault, Morières-lès-Avignon, Courthézon et Le Crestet) qui devraient générer 459 emplois d'ici 3 ans.

Auparavant, Cathy Fermanian a été à la tête de Vaucluse développement qui est devenu VPA en 2017. Elle a été également directrice de Grand Avignon initiative au début des années 2000 ainsi que directrice d'Apt initiative Albion et directrice du Comité de bassin d'emploi des Pays du Ventoux à la fin des années 1990.

L.G.



Pierre Gonzalvez, président de VPA, Isabelle Gueroult, vice-présidente de l'Ordre national des médecins de Vaucluse, Cathy Fermanian, directrice de VPA, et Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental. ©Alain Hocquel

Au pied du Ventoux, moines et viticulteurs travaillent main dans la main



Dans le Ventoux, les viticulteurs peuvent compter sur l'aide des moines du Barroux. Des cuvées mixtes sont en effet commercialisées depuis 2016.

L'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux accueille depuis les années 1980 une communauté bénédictine. Comme dans beaucoup de monastères, les journées des religieux s'articulent entre prière et travail manuel. Au Barroux, les religieux ont choisi de produire du pain, de l'huile d'olive ainsi que des vins. Autant d'activités qui leur permettent de générer des revenus afin de subvenir à leurs besoins.

Une démarche solidaire

Ecrit par le 22 juillet 2024

En 2015, les religieux-vignerons ont décidé de jouer collectif. Il faut dire que les rendements viticoles ne sont ici guère élevés, en raison notamment du parcellaire morcelé et du temps de travail réalisé. « Nous voulions aider notre territoire. Nous avons donc décidé, avec les vignerons du canton de Malaucène, de créer des cuvées mixtes, produites à partir des raisins de l'abbaye et ceux des viticulteurs », explique-t-on volontiers. La démarche se veut solitaire et vise à en faire profiter tous les acteurs de la filière : les viticulteurs, mais aussi les pépiniéristes, les concessionnaires, les entrepreneurs de travaux agricoles, etc. Voilà ainsi la genèse de ce programme baptisé '[Via Caritatis](#)'.

+120% des ventes en 2020

Les premières bouteilles ont ainsi été commercialisées en juillet 2016. Et force est de constater que le succès est au rendez-vous. Alors, certes, l'image monastique reste un argument de vente. Mais cela ne fait pas tout. Ces cuvées se veulent être en effet très qualitatives. Les moines et les viticulteurs se sont ainsi entourés de l'œnologue [Philippe Cambie](#). Histoire de commercialiser des bouteilles d'exception. Il s'en écoule 100 000 chaque année.

Mais les moines et les viticulteurs ont été touchés de plein fouet, comme beaucoup de professionnels, par la Covid-19. « L'année 2020 a été très compliquée. Il y a eu la fermeture des débouchés traditionnels. La CHR (cafés-hôtels-restaurants) représentait alors 90% des ventes », explique Gabriel Teissier, chargé du développement du vignoble Via Caritatis. Il a donc fallu trouver de nouveaux débouchés : ces cuvées mixtes ont ainsi trouvé preneurs au travers de la vente par correspondance auprès des particuliers. « Nous avons fait +120% de ventes malgré le contexte. »

Lors d'une opération, ce sont par exemple 17 000 bouteilles qui ont été commercialisées en 3 jours. « Nous sommes arrivés à mobiliser nos clients grâce à l'émotion. » Un important travail de communication a également été mené, au travers d'une campagne de promotion sur les médias sociaux ou encore grâce aux relations presse. « Nous sommes arrivés à mobiliser les gens. Ce sont des réseaux que nous souhaitons pérenniser. » En 2021, un nouvel appel a été lancé. L'objectif était de vendre 15 000 bouteilles en quelques jours (l'objectif a été atteint).

Export

Comme on le dit souvent, il ne faut pas mettre 'ses œufs dans le même panier'. C'est dans ce contexte que l'export est développé. Notamment aux États-Unis. « Nous travaillons avec un exportateur. Nous avons même créé un site internet dédié. Peu de domaines vitivinicoles mettent autant de moyens. »

Les bouteilles sont également commercialisées en Belgique ou encore en Allemagne. « On discute avec la Chine et l'Espagne. Ça se développe malgré le contexte économique. » D'ordinaire, les salons professionnels permettent de nouer des contacts. Mais en raison de la pandémie, beaucoup ont été annulés et reportés. « On avait initialement misé là-dessus. »

Un nouveau bâtiment ?

A ce jour, les différentes cuvées sont vinifiées à la cave coopérative de Beaumont-du-Ventoux (où adhèrent les viticulteurs du territoire). Les vins sont par la suite stockés dans différents lieux, à l'abbaye ou encore dans les locaux de [la société Invinova](#) à Sorgues. Une réflexion autour de la construction d'un nouveau bâtiment à la coopérative afin d'y installer un chai a été initiée. Néanmoins, ce projet est pour l'heure reporté en raison des incertitudes liées à la situation économique et la crise sanitaire.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Carpentras : Jacqueline Bouyac à la rencontre des maires de la Cove



Conformément aux engagements qu'elle a formulés lors de son élection en juillet dernier, Jacqueline Bouyac, présidente de la [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove), vient d'entamer des visites dans les communes pour aller à la rencontre des maires et des élus de l'intercommunalité. Annonçant vouloir faire de la proximité une priorité, ces rencontres vont être l'occasion d'échanger sur les synergies à développer entre la Communauté d'agglomération et les

Écrit par le 22 juillet 2024

communes et de conforter la place centrale des communes et des élus au sein de la Cove. Jacqueline Bouyac s'est déjà rendue à Sarrians, Suzette, La Roque-sur-Pernes, Vacqueyras, Le Beucet, Le Barroux, Malaucène et La Roque-Alric.